

# La durabilité, nouveau mythe des Jeux olympiques

**Les Jeux olympiques affichent désormais l'ambition d'inscrire leur action dans une démarche de développement durable. Dopage, médiatisation à outrance, loi de l'argent... : l'affichage médiatique ne semble pas résister à une analyse critique de l'action menée.**

**OLIVIER BESSY**  
Maître de Conférences  
à l'Université de La Réunion  
(olivier.bessy@wanadoo.fr)

**U**ne effervescence politique, médiatique et théorique est aujourd'hui observable autour de la contribution possible du sport au développement durable. Mythe majeur de notre temps, le sport est sorti du sport pour devenir une norme sociale, un vecteur de développement économique et un atout de valorisation des territoires. En même temps, il est porteur d'un certain nombre de dérives financières (mercantilisme, exploitation, faillite...), morales (eugénisme, tricherie, dopage) et environnementales (défiguration de sites, pollution, gaspillage d'énergie) qui écorrent son image et remettent en question ses vertus originelles d'épanouissement de la

personne et d'amélioration des conditions de vie.

D'avantage qu'une crise passagère, le monde sportif semble traverser une période difficile nécessitant une métamorphose de ses finalités et de ses mécanismes régulateurs. Se pose ainsi, avec toujours plus d'acuité, la question du rôle du sport dans une société tiraillée entre le modèle libéral dominant, organisé autour du marché, et une approche plus régulatrice sur le plan écologique et humain. Le sport ne s'inscrit-il pas alors dans le débat sur l'éthique qui alimente aujourd'hui une réflexion sur les contours de la société de demain ? Son association, de plus en plus fréquente,

avec la notion de développement durable le laisse penser.

En dépit de leur succès, les 28<sup>es</sup> Jeux olympiques d'Athènes ne manquent pas de nous questionner. La Charte olympique de 1996 préconise, en effet, l'application du développement durable à l'ensemble des acteurs sportifs. Dans cet esprit, le CIO a produit un Agenda 21 du mouvement olympique reposant sur les 27 principes de la Conférence des Nations-Unies sur le développement et l'environnement (Rio, 1992). Cette initiative a été relayée au niveau national par le Cnosf qui a édité, en décembre 2003, l'Agenda 21 du sport français en faveur du développement durable.

Ainsi, c'est toute une "campagne médiatique" qui vise à montrer que le mouvement olympique se pose en garant du développement durable, en référence avec ses valeurs de fraternité, de rassemblement pacifique et de respect de l'environnement. Quel crédit accorder à ce nouvel objectif porté par les Jeux olympiques ? Donne-t-il lieu à des actions concrètes, ou n'est-ce qu'un leurre entretenu par un discours volontariste et par une stratégie de communication visant à masquer des enjeux économiques et politiques peu avouables ?

On définira le développement durable comme la prise en compte, à parts égales et simultanément, de trois objectifs dans les domaines économique, social et environnemental. Il s'agit "d'un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs<sup>(1)</sup>". En dépit d'excès rhétoriques, cette notion est aujourd'hui la référence d'un grand nombre de politiques publiques et d'initiatives dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux. D'éminents scientifiques (économistes, philosophes, biologistes...) lui accordent du crédit, estimant qu'elle s'inscrit dans le sens de l'histoire. Elle oblige, en effet, à s'interroger sur la finalité sociale de nos actes et sur le devenir de la planète.

Certes, les Jeux olympiques d'Athènes ont permis de vivre de réelles émotions, suscitées par des gestes et des comportements sportifs souvent admirables, par des images féériques et par une ambiance de fête aux sonorités rythmées par le sirtaki local. Ils ont été aussi la scène extraordinaire d'une mise en valeur des atouts d'un pays, un moyen de mieux faire connaître son histoire,

de partager sa culture, d'améliorer son image et de contribuer à son développement. Ils ont favorisé, enfin, une éducation à la paix et des échanges entre les différentes nations, même si la trêve olympique n'a pas été respectée partout dans le monde. Ils ont offert à chacun des moments de rêve et d'espoir dans un monde déchiré. Et même si les Jeux olympiques sont souvent assimilés à une guerre, il s'agit, selon Pascal Boniface, "d'une guerre ritualisée sans armes, sans versement de sang et sans mort<sup>(2)</sup>". Les sociologues Norbert Élias et Éric Dunning l'ont bien montré : "Au niveau international, des manifestations sportives comme les Jeux olympiques ou la Coupe du monde de football constituent, de manière visible et régulière, la seule occasion d'union pour les États en temps de paix. Les Jeux olympiques permettent aux représentants des différentes nations de s'affronter sans s'entre-tuer<sup>(3)</sup>".

### NE PAS ÊTRE DUPE DU CIRQUE OLYMPIQUE

En même temps, il convient de ne pas être dupe du cirque olympique en ne succombant ni aux discours de célébration du CIO, ni aux chants des sirènes médiatiques qui magnifient cette compétition en la parant de toutes les vertus. Que penser, en effet, du principe affiché de solidarité sportive, lorsqu'on observe l'hégémonie des pays développés sur les autres en matière de choix de lieux d'organisation, de représentativité des différentes cultures sportives et de résultats obtenus ? La géopolitique des Jeux olympiques ne fait que renforcer le déséquilibre nord-sud<sup>(4)</sup>. Que penser également de la dictature de la compétition, lorsqu'on voit la terrible sélection

qui s'y exerce, exacerbant la victoire, la médaille, et dramatisant la quatrième place, synonyme d'échec quelle que soit la performance réalisée ?

L'essentiel n'est plus vraiment de participer à tout prix, mais de gagner, quels que soient les moyens employés. Cette véritable sacralisation de l'exploit sportif ne génère-t-elle pas ainsi une certaine forme d'eugénisme ? Conséquence inéluctable de ce système, le dopage est omniprésent. Il dépasse largement les vingt-et-un cas déclarés qui ont entaché cette 28<sup>e</sup> Olympiade, révélant des comportements humains pour le moins critiquables et s'opposant aux valeurs olympiques de durabilité et de fraternité. Il y aurait le dopage détecté des pauvres et celui, toujours invisible, des riches.

Que dire aussi du respect de l'environnement, soit-disant pilier de l'olympisme, lorsque l'on apprend que Greenpeace a décerné un carton rouge à Athènes sur ce sujet. Dans un rapport intitulé *How green the games* (Des jeux verts, jusqu'où ?), le représentant grec de cette ONG déclare : "Malgré les bonnes intentions exprimées par le comité organisateur des Jeux olympiques 2004, peu d'éléments montrent qu'Athènes a tiré profit de l'expérience de Sidney en matière de respect de l'environnement. Cela porte préjudice au processus de développement durable des Jeux olympiques dans leur ensemble". Le décalage entre les déclarations

(1) Gro Harlem BRUNTLAND, 1987.

(2) Pascal BONIFACE, "Le sport c'est la guerre. Géopolitique des Jeux olympiques", *Le Monde diplomatique*, août 2004.

(3) Norbert ÉLIAS et Éric DUNNING, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Fayard, 1995, p. 307.

(4) Jean-Pierre AUGUSTIN et Pascal GILLON, *L'Olympisme, Bilan et enjeux géopolitiques*, Armand Colin, 2004.

du CIO sur l'environnement et l'absence d'exigences d'un cahier des charges environnemental précis pour chaque ville organisatrice, et s'appliquant à l'ensemble des partenaires de l'événement (collectivités, sponsors...), est patent.

Que déclarer, enfin, face à l'énorme machine économique qui ravale l'idéal olympique à un échange marchand ? Pour continuer à exister, les Jeux olympiques ont vendu leur âme aux sponsors et aux médias, qui dictent aujourd'hui leurs règles. Les athlètes sont devenus des marchandises qui permettent de produire de l'argent et de construire une image ayant des effets financiers directs et indirects. Plus sournoisement, cette philosophie mercantile produit de l'injustice sociale, dans la mesure où elle profite de façon disproportionnée aux grandes puissances dans la redistribution des bénéfices, comme dans le différentiel de valeur ajoutée lié au nombre de médailles obtenues. De plus, une fois la compétition terminée, villes et pays organisateurs se retrouvent dans une situation financière déficitaire qui rend leur avenir difficile.

Gangrenés par l'argent, les Jeux olympiques engendrent ainsi des coûts sociaux et environnementaux importants. Pour reprendre une expression chère à Jean-François Bourg : *"L'enrichissement des uns repose sur la précarisation du statut des autres"*<sup>(5)</sup>.

Dans un ouvrage récent, intitulé *Halte aux Jeux*, Albert Jacquard s'interroge sur l'intérêt et la poursuite de cette manifestation planétaire : *"Impuissant face à la gangrène du dopage, enlisé dans sa compromission délibérée avec la logique de l'argent, isolé par une structure privée de démocratie, l'olympisme participe*

*aujourd'hui à l'enfermement de notre société dans une culture de la lutte, la lutte de chacun contre tous (...). Ce dont l'humanité d'aujourd'hui a le plus besoin, ce sont de véritables rencontres, celles qui permettent à chacun de s'ouvrir à l'autre, celles qui favorisent une mise en commun des émotions et des espoirs qui nous permettront enfin de vivre et de sourire ensemble"*<sup>(6)</sup>. La première édition des Jeux mondiaux de l'environnement, qui se déroulera à Bahia du 23 au 30 octobre prochain, s'inscrit parfaitement dans cet objectif.

Gilbert Andrieu est lui aussi très sceptique lorsqu'il écrit : *"Les Jeux olympiques symbolisent le mythe de l'homme invulnérable, véritable demiurge, que la volonté de puissance conduit à sa perte (...). Entretenir une morale désuète, à contre-courant de la réalité quotidienne, une morale incapable de revenir à des valeurs humaines que l'on croyait incontournables, n'est-ce pas la pire des attitudes, à moins qu'elle ne soit celle qui gouverne le monde !"*<sup>(7)</sup>.

Enfin, la critique radicale alimentée par le courant "freudomarxiste" voit dans l'institution olympique un condensé de toutes les aliénations et exploitations de l'homme et de son environnement. Comme si les vertus humanistes de l'olympisme ne servaient en fait qu'à masquer la violence et la tyrannie du sport. *"La jungle sportive ne fait d'ailleurs que réfracter ici son alter ego : la jungle de la mondialisation libérale"*<sup>(8)</sup>.

Un regard éthique exigeant est donc plus que jamais nécessaire afin de ne plus subordonner le sport à des fins économiques peu scrupuleuses de l'environnement et de l'être humain. Mais comment le sport spectacle pourra-t-il échapper

per au système "économico-sportif"<sup>(9)</sup>, symbole du néo-libéralisme dont l'idéologie contamine tous les secteurs de la vie sociale, au mépris des droits humains les plus élémentaires ? Le choix de Pékin, dans lequel certains voient un symbole du despotisme oriental, pour les Jeux olympiques 2008 ne rend pas optimiste à ce sujet. Dans ce contexte, la France, incarnée par la ville de Paris, doit-elle continuer à dépenser des millions d'euros pour accueillir les Jeux olympiques 2012 ?

Bien évidemment, l'ensemble du sport n'est pas soumis à cette logique implacable. Elle constitue néanmoins, et de façon croissante, un modèle de fonctionnement contre lequel seule une réelle démarche de développement durable pourra venir lutter. C'est la condition *sine qua non* pour tendre vers un nouvel âge du sport, soucieux de l'avenir de la planète et de ses habitants. Les médias ont un rôle décisif<sup>(10)</sup> à jouer dans cette recherche d'une nouvelle déontologie en tenant des discours moins fétichistes et en contribuant au développement d'un esprit critique chez chaque lecteur, auditeur et téléspectateur. ■

(5) Jean-François BOURG, "Économie du sport et éthique", *Problèmes économiques*, n° 2267, mars 1992.

(6) Albert JACQUARD, *Halte aux Jeux*, Ed. Stock, 2004, p. 111 et p. 117.

(7) Gilbert ANDRIEU, *Le Mythe olympique*, L'Harmattan, 2004, pp. 176-177.

(8) Jean-Marie BROHM, Marc PERELMAN et Patrick VASSORT, "Fausses valeurs de l'idéal sportif. Les héros mythifiés de l'olympisme", in *Le Monde diplomatique*, juin 2004.

(9) Selon Jean-François BOURG, il s'agit du réseau de relations directes et indirectes entre sponsors, médias et institutions sportives, in "Économie du sport et éthique", in *Problèmes économiques*, n° 2267, mars 1992.

(10) Les dix-sept jours des Jeux olympiques d'Athènes ont rassemblé 44 millions de téléspectateurs sur France Télévisions.